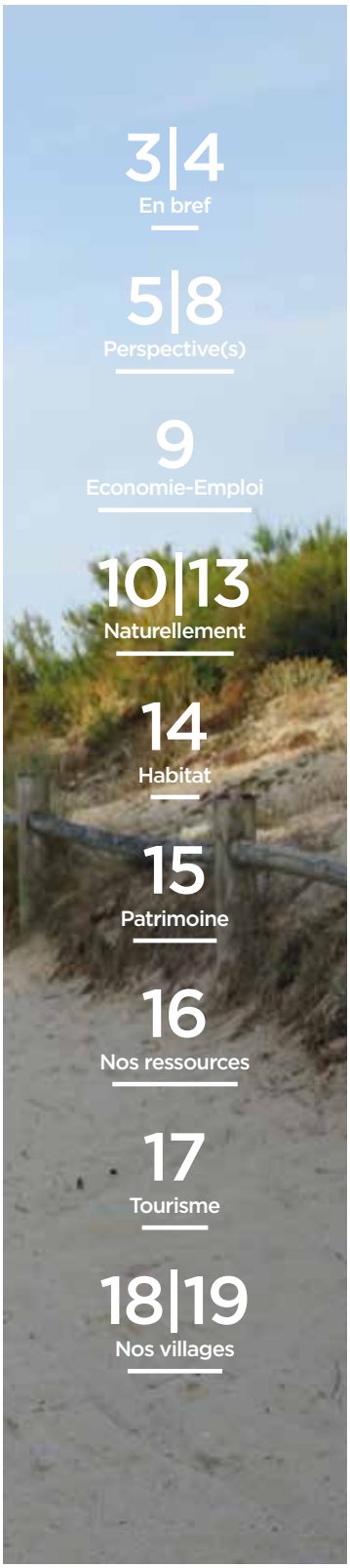
NOTRE ÎLE

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier :
Barbâtre – L'Épine – La Guérinière – Noirmoutier-en-l'île

N° 18
Novembre 2026



www.cdc-iledenoirmoutier.com



3|4 En bref

5|8 Perspective(s)

9 Economie-Emploi

10|13 Naturellement

14 Habitat

15 Patrimoine

16 Nos ressources

17 Tourisme

18|19 Nos villages



Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET

Présidente de la Communauté de Communes

Chères îliennes, chers îliens,

Préserver notre territoire, accompagner ses habitants et préparer l'avenir : telle est l'ambition qui guide l'action de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier.

La révision du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour notre territoire. Face au risque de submersion marine, nous devons concilier la nécessaire protection des personnes et des biens avec les réalités de la vie insulaire.

Préparer l'avenir, c'est aussi agir concrètement pour améliorer le quotidien de chacun. En matière de santé, l'arrivée de **deux docteurs juniors sur le territoire** représente une avancée encourageante pour renforcer l'offre de soins et contribuer à l'accueil de nouveaux médecins. Dans un contexte de fortes tensions médicales, nous poursuivons notre mobilisation pour favoriser l'accès aux soins de proximité.

Protéger les habitants, c'est également lutter contre toutes les formes de violence. Les actions engagées en faveur de la prévention et de l'accompagnement des femmes victimes de violences traduisent notre volonté de faire de l'île un territoire attentif, solidaire et protecteur, où chacune peut trouver écoute et soutien.

Protection du territoire, santé, solidarité et accompagnement des familles ; ces actions témoignent d'une même volonté, celle de construire une île de Noirmoutier qui protège son identité tout en préparant son avenir.

Enfin, il me paraît important de rappeler que les projets de la Communauté de Communes doivent être présentés sur la base de faits exacts. Seule la collectivité qui les porte est légitime pour en expliquer les objectifs, les enjeux et les modalités. Si le débat est nécessaire, la diffusion d'informations erronées ne peut que semer la confusion. C'est pourquoi nous avons souhaité faire le point de l'évolution du projet d'habitat avenue Joseph Pineau. **Notre engagement est clair : informer en toute transparence et rétablir les faits chaque fois que nécessaire, dans le respect des habitants et de notre territoire.**

Le journal de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier : Barbâtre – L'Épine – La Guérinière – Noirmoutier-en-l'île

Dépôt légal. ISSN 2801-1570

Pour ce journal de la Communauté de Communes, nous utilisons un papier recyclé avec encres végétales. Ce journal est imprimé à 5 300 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris les StopPub puisqu'il s'agit de la diffusion d'information publique.

Directrice de la publication : Mme Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET.

Coordination de la rédaction et de la mise en page : Magali Violeau et Laurie Simon-Morel.

Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier. Tél. : 0251358989 – E-mail : contact@iledenoirmoutier.org

Crédits photos : Communauté de Communes, Sixelaprod, Freepik, Mairie de Noirmoutier-en-l'île, Mairie de La Guérinière, Mairie de Barbâtre, Mairie de L'Épine.

Impression : imprimerie Champagnac - 15000 Aurillac / Relecture : Les Décoquilleurs.

En bref

Scolaires

Dernière ligne droite pour les demandes de subvention

Collégiens, lycéens, étudiants : pensez à déposer votre demande en ligne sur le site de la Communauté de Communes avant le 31 décembre 2026. Après cette date, aucun dossier ne pourra être pris en compte.

Comment ça se passe ?

| Vous déposez votre demande avant le 31 décembre 2026

La démarche se fait en ligne uniquement à l'adresse suivante : https://www.cdc-iledenoirmoutier.com/mesdeplacements/transports-scolaires

La demande est à faire avant cette date butoir même si vous avez choisi le paiement en 3 fois au moment de l'inscription sur le site Aléop. Le paiement sera considéré comme soldé après le prélèvement de la 3e et dernière échéance, prévu mi-avril. **Pensez ensuite à transmettre la facture acquittée, disponible sur votre compte Aléop, avant fin avril à :** *transports.scolaires@iledenoirmoutier.org*



| Pour les étudiants, le parcours de demande se fait en deux temps :

- dépôt de la demande en ligne avant le 31 décembre 2026 ;
- transmission en **juillet 2027** de l'attestation de présentation aux examens de fin d'année ou relevé de notes du dernier trimestre à : *transports.scolaires@iledenoirmoutier.org*

L'aide concerne les étudiants âgés de 25 ans maximum au 31 décembre de l'année d'inscription.

Une question ? Le service des transports scolaires vous accompagne :
37 rue de la Prée au Duc, 85330 Noirmoutier-en-l'Île
transports.scolaires@iledenoirmoutier.org

Piscine

L'eau, un allié santé pour bouger à son rythme !

L'objectif ? Pratiquer une activité physique adaptée dans l'eau en fonction des capacités et des besoins de chacun.

La natation santé est ouverte à tous, nageurs ou non-nageurs, quel que soit l'âge. Les séances permettent de travailler en douceur mobilité, endurance, respiration et bien-être, avec une approche adaptée aux différentes problématiques de santé. Les cours sont encadrés par Christelle et Marceline, toutes deux certifiées Natation Forme Santé.

Mardi : 11h30 – 12h30 avec Marceline

Mercredi : 9h – 10h avec Christelle

Une activité pour prendre soin de soi, à son rythme, dans une ambiance bienveillante, souriante et conviviale !





| Nagez, bougez, expérimentez !

Envie de progresser dans l'eau tout en s'amusant ? Le créneau perfectionnement ados, chaque mercredi de 17h à 18h, propose bien plus que de simples longueurs !

Au programme : natation, water-polo, sauvetage, nage avec palmes… Des activités variées pour développer son aisance aquatique, découvrir de nouvelles pratiques et surtout prendre plaisir dans l'eau.

Que tu sois déjà à l'aise dans l'eau ou que tu souhaites encore progresser, viens rejoindre le groupe, un créneau ludique et convivial à partir de 12 ans.

Mobilité

| BlaBlaCar Daily devient Daily

BlaBlaCar Daily évolue et devient Daily à la suite de son rapprochement avec Karos ! Rien ne change pour les utilisateurs : l'application et le fonctionnement du service restent les mêmes.

Le covoiturage, comment ça marche ?

Sur l'île de Noirmoutier, la Communauté de Communes soutient le covoiturage pour faciliter les déplacements du quotidien et encourager le partage des voitures. Pour les trajets éligibles de 5 à 60 km :

- **Passager :** votre trajet est gratuit ;
- **Conducteur :** vous recevez de 0,75 € à 2 € par passager et par trajet ;
- Dans la limite de 2 trajets par jour et 84 € d'incitation par mois.

Essayez le covoiturage !

Pour aller travailler ou réaliser vos déplacements réguliers, renseignez votre trajet dans l'application Daily en tant que conducteur ou passager. L'application vous aide à trouver des personnes qui effectuent un trajet compatible.

Grâce au dispositif similaire mis en place par les Communautés de Communes d'Océan Marais de Monts et de Challans Gois Communauté, nous sommes plus nombreux à proposer nos trajets, il devient plus facile de covoiturer !

Avant de prendre votre voiture seul, pensez Daily.

Associations

| Soutien aux associations : demandes de subvention 2027

La Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier soutient les associations de l'île organisatrices de manifestations culturelles, sportives ou nautiques se déroulant sur le territoire, sous réserve que leur projet présente un intérêt intercommunal et soit en cohérence avec les orientations de la collectivité.

| Une date à retenir : 12 février 2027

Les demandes de subvention 2027 doivent être déposées au plus tard le 12 février 2027. Pour être recevable, le dossier doit être complet et transmis dans les délais. Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Le CERFA n° 12156 dûment renseigné et signé ;
- Un RIB ;
- Un extrait des comptes de l'association au 31 décembre 2026 ;
- Le bilan financier approuvé par l'Assemblée Générale.

Pour les associations renouvelant une demande, il faut également joindre :

- Le bilan de clôture de la manifestation soutenue en 2026 (fréquentation, partenaires…) ;
- Le compte rendu financier de subvention – CERFA n° 15059 ;
- Un justificatif de la publicité de la subvention communautaire (photo, flyer…).

| Le guichet unique « Associations / Subventions »

Les associations sollicitant à la fois la Communauté de Communes et une commune de l'île doivent déposer un seul dossier, au plus tard le 12 février 2027, auprès de la Communauté de Communes, dans le cadre du guichet unique « Associations /Subventions ».

Ce dispositif ne concerne pas les associations sollicitant uniquement leur commune, ni celles dont les activités ne correspondent pas aux manifestations culturelles, sportives ou nautiques concernées.

Plus d'informations : www.cdc-iledenoirmoutier.com
Renseignements : 02 51 35 89 82



Santé / social, répondre aux besoins des habitants



Une île mobilisée pour la santé et le bien-être



Minimiser le premier signe, c'est laisser la violence s'installer

Parce qu'elles touchent toutes les générations, tous les milieux sociaux et tous les territoires, les violences faites aux femmes sont l'affaire de tous.

Depuis 2023, la Communauté de Communes et les quatre communes de l'île se mobilisent pour mieux repérer les situations de violence, faciliter l'accès aux droits et accompagner les femmes victimes. Chaque année une dizaine de femmes sont ainsi accompagnées localement pour sortir de la violence et plusieurs centaines d'habitants et de jeunes sont sensibilisés à cette problématique.

Une permanence d'écoute confidentielle au Centre Social Espace Grain de Sel

Parce qu'il est souvent difficile de parler de ce que l'on vit, une permanence d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement est proposée tout au long de l'année sur l'île. Animée par Catherine Maupetit-Jehl, juriste victimologue, elle offre un espace confidentiel permettant aux victimes, mais aussi à leurs proches ou à des témoins, de trouver écoute, conseils et informations sur leurs droits.

Les permanences ont lieu chaque mardi après-midi, au Centre Social Espace Grain de Sel, situé 18 rue de la Poste à Noirmoutier-en-l'île. Les rendez-vous sont gratuits et confidentiels. Ils peuvent être pris directement auprès de Catherine Maupetit-Jehl au 07 84 30 86 33.

« Parler est souvent le premier pas vers la sortie des violences. Aucune violence n'est acceptable et personne ne doit rester seul face à ces situations. » Catherine Maupetit

Deux projections - débats pour sensibiliser et échanger

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Communauté de Communes organise deux temps forts ouverts à tous.

Mercredi 25 novembre à 19h30

CINÉMA LE MIMOSA - NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE
GRATUIT & OUVERT À TOUS

Projection de *La Maison des femmes*, film de Mélisa Godet, avec Karin Viard. Le film met en lumière le travail d'une structure spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences et les parcours de reconstruction qui s'y construisent.

Dimanche 29 novembre à 15h

SALLE OCÉANE (À CÔTÉ DE L'ÉGLISE) - BARBÂTRE
GRATUIT & OUVERT À TOUS

Projection du film *Les Nuits avec mon ennemi (Sleeping with the Enemy)*, réalisé par Joseph Ruben, avec Julia Roberts. En partenariat avec la commune de Barbâtre et le ciné-club. Ce thriller emblématique aborde les mécanismes de l'emprise et des violences conjugales à travers le parcours d'une femme cherchant à reconstruire sa vie.

À l'issue de chacune des projections, un débat avec les partenaires locaux permettra d'échanger sur les violences faites aux femmes, les dispositifs d'accompagnement existants et les ressources mobilisables sur l'île.

Santé

| Deux docteurs juniors en renfort sur l'île

À partir de novembre 2026, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Noirmoutier accueillera ses premiers docteurs juniors en médecine générale, une étape importante pour renforcer l'offre de soins sur l'île et préparer l'installation des médecins de demain.

Une équipe engagée dans la transmission

À Noirmoutier, plusieurs médecins se sont mobilisés pour accueillir et accompagner ces futurs confrères. Les docteurs juniors seront encadrés par les médecins maîtres de stage Karine Thomas, Baptiste Archambaud et Cyrille Vartanian. Dès novembre 2026, la MSP accueillera Anthony Jovial et Camille Arnaudeau, deux docteurs juniors en médecine générale. Leur présence viendra renforcer l'offre de consultations sur l'île tout en leur permettant de découvrir les spécificités de l'exercice médical en territoire insulaire.

Un atout pour l'accès aux soins

Au-delà de l'apport immédiat, cette démarche constitue un véritable levier d'attractivité. Les lieux de stage sont souvent les territoires où les jeunes médecins choisissent ensuite de s'installer. En découvrant les conditions d'exercice sur l'île, le travail en équipe pluriprofessionnelle et la qualité de vie du territoire, les docteurs juniors pourront envisager plus facilement un projet professionnel durable à Noirmoutier.



QU'EST-CE QU'UN DOCTEUR JUNIOR ?

Le statut de docteur junior correspond à la dernière année du cursus des études de médecine générale. Après plusieurs années de formation et de stages hospitaliers et ambulatoires, ces jeunes médecins exercent en autonomie supervisée. Ils peuvent recevoir leurs propres patients, tout en bénéficiant de l'accompagnement régulier de médecins expérimentés appelés maîtres de stage.

Cette nouvelle organisation s'inscrit dans la réforme des études médicales visant à permettre aux futurs médecins de découvrir concrètement l'exercice libéral et les réalités des territoires avant leur installation.

Enfance

| Une nouvelle interface pour le RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier modernise sa page sur le site internet pour offrir un accès plus intuitif et plus pratique à l'ensemble de ses services aux familles, futurs parents, assistants maternels et gardes d'enfants à domicile.



www.cdc-iledenoirmoutier.org

Avec la nouvelle présentation sur le site internet de la Communauté de Communes, le RPE réaffirme son engagement à rester un service de proximité, attentif aux besoins du territoire et mobilisé en faveur de l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs accompagnants. Cette évolution s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue visant à rendre l'information plus accessible, plus lisible et plus adaptée aux attentes de tous.

- **Les parents** peuvent désormais découvrir plus facilement les différents modes d'accueil du territoire, consulter un guide pratique, accéder à un formulaire de demande en ligne et trouver des renseignements sur les aides financières, les démarches administratives ou encore leur rôle de parent employeur.
- **Les professionnels de la petite enfance** bénéficient également d'un accès simplifié aux ressources utiles, aux informations sur leur métier mais aussi sur l'accès aux formations et aux temps collectifs proposés par le RPE.
- **+d'information : rpe@iledenoirmoutier.org ou au 02 51 68 97 15**

Mieux manger pour tous

l'île se mobilise contre la précarité alimentaire

Bien se nourrir est essentiel pour la santé ! Pourtant, certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés d'accès à une alimentation de qualité, y compris sur l'île de Noirmoutier. Ces situations concernent des publics variés : personnes âgées isolées, habitants ayant des difficultés de déplacement, familles confrontées à des dépenses importantes ou personnes ne sollicitant pas les aides existantes.

Afin de mieux répondre à cet enjeu souvent peu visible, la Communauté de Communes a fait de **l'accès de tous à une alimentation de qualité,** une priorité dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et du Plan Local Unique Santé Social (PLUSS). Elle bénéficie du **soutien de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) dans le cadre de l'appel à projets « solidarités alimentaires ».** Doté d'une aide de 7 500 €, ce projet vise à mieux identifier les situations de précarité alimentaire sur l'Île de Noirmoutier et à construire, avec les acteurs locaux, des solutions adaptées aux besoins des habitants.

Après une première phase de diagnostic et de mobilisation des acteurs locaux, **le projet s'organise autour de trois priorités :**

- *Renforcer le réseau des solidarités alimentaires sur l'île ;*
- *Associer les habitants concernés à la réflexion et à la construction des solutions ;*
- *Développer des actions concrètes pour favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité.*

→ Action 1
Créer un réseau des solidarités alimentaires

→ Action 2
Repérer les publics en situation de précarité, notamment les personnes hors radar

→ Action 3
Conférences et formations

→ Action 4
Ateliers autour de l'alimentation

→ Action 5
État des lieux de l'approvisionnement de l'épicerie sociale et étude de faisabilité sur le développement de l'approvisionnement en denrées brutes et vrac

Ce projet repose sur **une mobilisation collective des acteurs de l'action sociale et de l'aide alimentaire** présents sur l'île de Noirmoutier. La Communauté de Communes travaille en partenariat avec les CCAS des quatre communes de l'île (Barbâtre, La Guérinière, L'Épine et Noirmoutier-en-l'île), La Petite Épicerie, la Maison Départementale des Solidarités et des Familles Nord-Ouest, ainsi que les principales associations engagées dans l'aide alimentaire : la Banque Alimentaire, le Secours populaire, les Restos du Cœur et le Secours Catholique. Ces partenaires apportent leur expertise, leur connaissance des besoins du territoire et leur expérience de terrain pour construire des réponses adaptées.

Aujourd'hui, le réseau des acteurs des solidarités alimentaires sur l'île se consolide et les échanges se multiplient. La Communauté de Communes poursuit cette dynamique en organisant de nouveaux temps de concertation avec les partenaires du territoire.

L'objectif est d'apporter des réponses adaptées aux réalités locales et de faire émerger des projets concrets. Parce que l'alimentation est au croisement des enjeux de santé, de pouvoir d'achat, de lien social et de transition écologique, cette démarche vise à bâtir un système alimentaire plus solidaire, durable et accessible à tous.

Collecte alimentaire de la Banque alimentaire



Tout au long de l'année, plusieurs associations font appel à la générosité du public. La Banque Alimentaire mène sa grande collecte en novembre et il est également possible de faire un don financier direct toute l'année sur le site officiel. Le Secours populaire organise chaque année plusieurs grandes campagnes de collecte et d'appels aux dons pour financer ses actions de solidarité tandis que les Restos du Cœur organisent leur collecte nationale début mars. Par ailleurs, le magasin Biocoop organise chaque mois de juin une collecte bio solidaire au bénéfice de La Petite Épicerie. Cette initiative contribue à favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité, tout en apportant un soutien financier direct aux actions portées par l'association. Toutes poursuivent un même objectif : venir en aide aux personnes les plus fragiles en leur apportant une aide alimentaire, matérielle ou financière.

Économie – Emploi

Éco-Défis : six entreprises de l'île passent à l'action !

Réduire ses consommations, mieux gérer ses déchets, repenser ses pratiques… Six entreprises de l'île de Noirmoutier sont récompensées pour leurs initiatives en faveur de la transition écologique.

Avec le dispositif Éco-Défis, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire donnent un coup de pouce aux artisans qui souhaitent conjuguer performance économique et engagement environnemental.

Lancé dans le cadre d'un partenariat signé en mars 2025, ce programme accompagne les entreprises dans leurs projets, de la création d'activité à l'évolution de leurs pratiques. Réunions d'information pour les porteurs de projets, formations « Créer ma micro », conseils personnalisés : autant de solutions pour entreprendre et développer son activité sur l'île.

Des défis concrets, des bénéfices durables

Éco-Défis invite les artisans à relever trois défis dans au moins deux domaines : énergie, eau, déchets, emballages, mobilité ou encore choix des produits. L'objectif ? Avancer à son rythme, avec des actions concrètes qui permettent de limiter son impact environnemental, de maîtriser ses coûts et de valoriser son entreprise auprès de ses clients.





Cette année, six entreprises du territoire sont distinguées pour leur engagement : **l'Hôtel Fleur de Sel, la Fromagerie de Pauline, Bobin Peinture, l'Atelier Baroque, Nanie Sushis et le Grain de Folie Vélo Café.** Félicitations à elles pour leur mobilisation !

Une dynamique collective à poursuivre

Ateliers, conférences et rencontres professionnelles complètent cette démarche pour encourager le partage d'expériences et faire émerger de nouvelles initiatives. Avec un objectif de 15 entreprises accompagnées entre 2025 et 2027, la Communauté de Communes et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat poursuivent leur ambition : faire de la transition écologique un levier concret de développement pour l'artisanat local.

Mer - Montagne : des territoires qui s'allient pour l'emploi

Le jeudi 24 septembre, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier a accueilli une rencontre initiée par le GENOV (Groupement d'Employeurs du Nord-Ouest Vendée) réunissant les collectivités partenaires du dispositif « Mer - Montagne ». La rencontre s'est poursuivie le lendemain à l'île d'Yeu.

Signé en juin 2025 entre le GENOV, la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier, la mairie de l'île d'Yeu et la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc, ce dispositif vise à créer des passerelles entre les saisons touristiques de territoires complémentaires.

Cette journée a permis aux participants de partager leurs expériences et d'échanger autour des enjeux communs liés à l'emploi saisonnier, à l'attractivité, au logement et à la mobilité professionnelle. À Noirmoutier, les échanges ont notamment été ponctués par la visite de la coopérative des producteurs de sel et de l'hôtel Jacobsen, ainsi que par une table ronde consacrée aux stratégies économiques et touristiques.



L'objectif de « Mer-Montagne » est concret : permettre à des salariés de travailler sur les îles pendant la saison estivale, puis de poursuivre leur activité l'hiver dans les stations du Pays du Mont-Blanc. Une coopération qui contribue à sécuriser les parcours professionnels, à répondre aux besoins de recrutement des entreprises et à favoriser l'accès à des emplois à l'année.

Naturellement

Défense contre la mer

Une stratégie globale pour le territoire

Entourée par la mer, l'île de Noirmoutier vit depuis toujours avec les risques de submersion et d'érosion côtière. Au fil du temps, les habitants et les collectivités ont développé des solutions pour protéger durablement le territoire. Aujourd'hui, face aux défis du changement climatique et à la montée du niveau de la mer, la Communauté de Communes poursuit cet engagement afin de préserver les conditions de vie sur l'île.

La récente validation par l'État des cartes des aléas littoraux constitue une étape importante. Elle permet de relancer plusieurs démarches essentielles au service des habitants. Dans ce cadre, l'élaboration de la stratégie littorale par la Communauté de Communes, prévue d'ici 2027, représentera un moment déterminant pour notre territoire. L'ambition est double : assurer la gestion quotidienne des risques tout en préparant l'avenir.

1 Réflexion et mise en lumière des besoins du territoire en matière de gestion des risques littoraux

Stratégie de gestion des risques de submersion et d'érosion

Porteur : CCIN

Document qui décrit les grandes orientations de gestion des risques littoraux et d'adaptation à long terme

- **Objectifs :** Renforcer la sécurité des populations et limiter les dommages économiques, préparer le territoire face aux risques
- **Moyens :** Révision de la stratégie en cours, relancée suite à la validation des cartes d'aléa de submersion du PPRL

TROIS DOCUMENTS CADRES COMPLÉMENTAIRES

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Porteur : CCIN

Document stratégique qui définit les règles d'urbanisme et les orientations d'aménagement

- **Objectif :** Planifier le territoire à l'aide d'un projet d'aménagement et de développement durable

Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)

Porteur : État

Document réglementaire qui encadre l'urbanisation dans les zones exposées à la submersion marine et à l'érosion côtière

- **Objectif :** Réduire la vulnérabilité des habitants, des activités et des équipements

S'impose à la stratégie

S'impose au PLUi

2027

- Septembre : début des travaux de construction des portes antisubmersion (3 ans)
- Validation prévisionnelle du PPRL
- Consultation du public dans le cadre du PAPI 2
- Validation de la stratégie de gestion des risques littoraux
- Élaboration et dépôt du dossier pour validation du PAPI 2

Nos objectifs communs

- Un territoire mieux préparé
- Des habitants moins vulnérables
- Une économie locale plus résiliente
- Un aménagement adapté aux risques
- Une culture du risque partagée



Dernières Actualités

Vous souhaitez connaître les dernières actualités de la Communauté de Communes en matière de risques littoraux ? Incrivez-vous dès maintenant à la newsletter : ***Actualités du Littoral***

2 Mise en oeuvre de la stratégie : aujourd'hui et demain par la CCIN

Gestion des ouvrages et du trait de côte

1. Gestion, entretien et suivi des ouvrages et des cordons dunaires
2. Maintien en permanence de la protection *des personnes, des biens et des activités économiques*

Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI)

1. Mise en oeuvre opérationnelle et financière de la stratégie
2. Coordination des actions de prévention et de sensibilisation
3. Renforcement de la protection *des personnes, des biens et des activités économiques*

3 Des actions concrètes sur le territoire



Plan de gestion des ouvrages de protection et du trait de côte

- Surveillance des ouvrages
- Observatoire du littoral (suivi de la position et de l'évolution du trait de côte)
- **Travaux de maintenance**
- **Travaux d'urgence**
- **Budget annuel : environ 1 M €** (dont une partie financée par la taxe GEMAPI)

Actions de prévention, de gestion de crise et de protection

- Diagnostics et accompagnement des habitations et des entreprises
- Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS), Plan Communal de Sauvegarde (PCS), Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)
- Communication et culture du risque
- **Travaux de renforcement et réhausse des digues avec prise en compte du changement climatique**
- **Budget annuel : entre 2 et 4 M €**

2028

- Validation du PLUi
- Validation du PAPI 2 au niveau national

2029-2034

- Mise en oeuvre du PAPI 2
- Fin du chantier des 3 portes

Interview

Révision du PPRL : « Protéger l ' île, c'est aussi préserver son avenir »

Entretien avec



Aurélia CUBERTAFOND-BRÉCHET
Présidente de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier

« LA RÉVISION DU PPRL SUSCITE AUJOURD'HUI BEAUCOUP DE QUESTIONS ET D'INQUIÉTUDES SUR L'ÎLE. POURQUOI EST-IL IMPORTANT POUR VOUS DE PRENDRE LA PAROLE ?

La révision du Plan de prévention des risques littoraux est un sujet majeur pour notre territoire. Il concerne directement la protection des habitants face au risque de submersion, mais il peut aussi avoir des conséquences sur notre façon d'habiter, de travailler et de développer l'île.

Notre responsabilité d'élus est donc double : **prendre le risque au sérieux et mesurer précisément les conséquences des décisions qui seront prises.**

Nous ne voulons ni minimiser le risque, ni dramatiser la situation. Nous voulons comprendre, expliquer et défendre les intérêts du territoire.

EST-CE QUE CELA SIGNIFIE QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONTESTE LE PRINCIPE MÊME DU PPRL ?

Nous ne contestons absolument pas la nécessité de prévenir le risque de submersion marine.

Notre territoire est exposé et nous avons une responsabilité collective de protection des populations. Mais prévenir un risque ne signifie pas nécessairement appliquer partout les mêmes réponses. **Notre demande est simple : les décisions doivent être proportionnées au niveau de risque, fondées sur des données solides et adaptées aux réalités de notre territoire.** Et surtout, nous souhaitons que **les collectivités soient réellement associées à la construction du futur règlement.**

L'ÉCONOMIE LOCALE EST-ELLE ÉGALEMENT AU CŒUR DE VOS PRÉOCCUPATIONS ?

Les activités économiques sur l'île sont très variées, des entreprises de production primaire aux artisans et commerçants, qui contribuent tous au dynamisme de l'île à l'année… et derrière toutes ces entreprises, ce sont des salariés, des familles et des emplois locaux. Dans ce contexte la préservation du foncier productif constitue un enjeu majeur pour nombre d'entreprises, qui doivent pouvoir maintenir voire adapter leurs bâtiments, leurs capacités de stockage et de transformation le cas échéant. Parmi ces entreprises, le bâtiment occupe une place particulièrement importante dans l'économie de l'île et je comprends que ce futur plan de prévention les inquiète quant à l'avenir de leurs activités.

Le bâtiment de demain sur une île soumise aux risques littoraux sera nécessairement différent. Il faudra davantage travailler sur la rénovation, l'adaptation des bâtiments existants, la réduction de leur vulnérabilité, les équipements, les réseaux et les ouvrages de protection. Cela représente des contraintes, mais aussi des compétences et des marchés nouveaux. Notre rôle est d'anticiper cette transformation et de faire en sorte que les entreprises de l'île puissent en être les premières actrices. Si nous devons adapter nos logements et nos bâtiments au risque, renforcer leur résilience, réaliser des travaux de protection ou de rénovation, alors nos entreprises locales peuvent devenir des acteurs majeurs de cette adaptation.

Nous devons faire de l'adaptation du territoire un projet économique, et pas uniquement une contrainte réglementaire.

CERTAINS HABITANTS ONT LE SENTIMENT QUE L'ÉTAT RAISONNE À PARTIR DE CARTES ET DE MODÈLES, ALORS QUE LES ÉLUS CONNAISSENT LA RÉALITÉ DU TERRAIN. EST-CE VOTRE SENTIMENT ?

Je pense surtout qu'il faut faire dialoguer les deux. Les modèles scientifiques sont indispensables pour connaître et anticiper le risque. Mais ils doivent être confrontés à la connaissance du terrain. Nos élus, nos services, nos habitants et nos professionnels connaissent les réalités de l'île : son urbanisation, ses réseaux, ses activités, ses ouvrages de protection, ses contraintes de circulation et d'évacuation. **La connaissance scientifique et la connaissance du territoire ne doivent pas s'opposer. Elles doivent se compléter.**

LA SPÉCIFICITÉ INSULAIRE DOIT-ELLE ÊTRE DAVANTAGE PRISE EN COMPTE ?

L'île de Noirmoutier n'est pas un territoire comme les autres. Nous avons une population permanente et une population touristique importante, des activités économiques spécifiques, des réseaux dont nous devons garantir la continuité, des ouvrages de protection et des contraintes particulières liées à l'insularité. En cas d'événement majeur, les conditions d'accès et d'évacuation sont également différentes d'un territoire continental. **Cette réalité doit être intégrée dans la réflexion sur le futur PPRL.**

QUE SOUHAITEZ-VOUS DIRE AUJOURD'HUI AUX HABITANTS QUI SONT INQUIETS ?

Je leur dirais que sur une île comme la nôtre, un terrain n'est pas toujours simplement une parcelle cadastrale. Il peut représenter un patrimoine transmis par les parents ou les grands-parents, un projet familial, parfois une partie importante du patrimoine d'une famille. Nous serons donc attentifs aux conséquences que pourrait avoir le futur PPRL sur ces terrains.

Je veux toutefois être très claire : **nous devons distinguer les cartes d'aléas actuellement étudiées, le futur règlement et les conséquences précises qui en découleront.** D'ores et déjà les services de l'urbanisme dans les quatre communes de l'île se tiennent à la disposition des habitants afin d'examiner leurs projets et de les accompagner dans leur réalisation. De même, dès lors que le réglement sera adopté, la Communauté de Communes, au travers des diagnostics de vulnérabilité – qui concernent tant des locaux d'habitation que professionnels – accompagnera les travaux rendus nécessaires à l'adaptation des bâtiments.

ET AUX PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ?

Je leur dirais que nous voulons les associer à la réflexion. La prévention du risque va nécessairement entraîner des évolutions dans les façons de construire, de rénover et d'adapter les bâtiments. Nous devons donc travailler avec eux pour identifier les difficultés, mais aussi les solutions et les nouvelles compétences nécessaires. **Notre objectif est que l'adaptation de l'île puisse aussi contribuer à maintenir et développer l'emploi local.** »

La phrase à retenir

« Nous ne voulons ni nier le risque, ni accepter sans discussion ses conséquences. Nous voulons comprendre, mesurer et construire avec l'État les réponses adaptées à notre territoire. »

Une expérimentation pour renforcer la résistance de la dune

Le cordon dunaire de Luzéronde constitue une protection naturelle essentielle face à l'action de la mer. En absorbant une partie de l'énergie des vagues et en stockant le sable, il protège les espaces situés en arrière du littoral. Afin de mieux comprendre son fonctionnement et sa capacité à s'adapter face à l'érosion, une expérimentation sera menée cet automne sur une partie du site non risquée.

Une zone expérimentale d'environ 4 000 m² a été retenue. Les travaux pilotés par l'ONF consisteront à modifier localement le profil de la dune et à retirer de manière ciblée certaines végétations. L'objectif est de favoriser la circulation naturelle du sable sous l'action du vent.

Cette intervention doit permettre au cordon dunaire de se déplacer progressivement et se renforcer par l'arrière. Le sable remis en mouvement pourra ainsi se redistribuer naturellement et contribuer, à terme, à renforcer l'épaisseur et le volume de la dune. L'objectif est de l'aider à s'adapter tout en conservant sa fonction de protection.

Un suivi sur cinq ans

Les travaux, prévus sur une semaine en novembre, seront suivis pendant cinq ans afin d'observer l'évolution de la dune et la recolonisation naturelle de la végétation.

Dune et plage : un système naturel en mouvement



La dune et la plage forment un même système naturel en constante évolution. Sous l'effet du vent, des vagues et des courants, le sable circule en permanence entre la plage, la dune et les fonds marins proches du rivage.

En hiver, une partie du sable peut être déplacée vers le large et la dune peut s'éroder temporairement. Lorsque les conditions redeviennent plus calmes, ce sable revient progressivement vers la plage, puis vers la dune sous l'action du vent.

L'expérimentation menée à Luzéronde vise à accompagner cette dynamique naturelle en facilitant la circulation du sable vers l'arrière du cordon dunaire. La forme de la dune pourra progressivement s'améliorer afin de maintenir son rôle de protection face à la mer.

+ d'infos sur : www.cdc-iledenoirmoutier.com

Habitat

Guichet de l'Habitat : un accompagnement concret pour améliorer l'habitat

Depuis le lancement de l'opération en mars 2013, le dispositif d'accompagnement à l'amélioration de l'habitat porté sur l'île de Noirmoutier rencontre un réel intérêt auprès des habitants.

Depuis 2023, **plus de 400 premiers contacts** ont été enregistrés, dont 97 au cours de l'année 2025. L'accompagnement s'est également traduit par **111 permanences organisées en alternance dans les locaux de la Communauté de Communes et dans les Mairies, ainsi que par 335 rendez-vous consacrés à des conseils personnalisés.**

Un accompagnement de proximité

L'objectif du dispositif est de permettre aux habitants de bénéficier d'un accompagnement dans leurs projets d'amélioration de leur logement : rénovation énergétique, adaptation du logement, travaux lourds ou encore rénovation de logements destinés à la location à l'année. Le **Guichet de l'Habitat** constitue ainsi une porte d'entrée pour les habitants qui souhaitent être conseillés et connaître les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Depuis janvier 2024, **France Services est également partenaire du Guichet de l'Habitat.** Les usagers peuvent y être accompagnés dans leurs démarches administratives en ligne liées à France Rénov'. En 2025, **47 usagers ont ainsi bénéficié de cet accompagnement, représentant 88 actes,** avec une majorité de personnes retraitées.

Un dispositif qui répond aux besoins du territoire

Ces résultats témoignent de l'importance d'un accompagnement de proximité pour aider les habitants à concrétiser leurs projets et à mobiliser les dispositifs financiers existants.

La Communauté de Communes poursuit ainsi son engagement en faveur de l'amélioration de l'habitat, de l'adaptation des logements et de la rénovation énergétique sur l'île de Noirmoutier.

2025 en quelques chiffres

37 DOSSIERS DÉPOSÉS AUPRÈS DE L'ANAH :

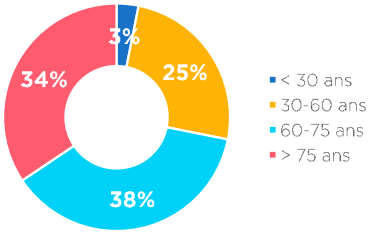
- 13 projets de travaux d'économie d'énergie ;
- 17 projets d'adaptation des logements ;
- 1 projet de travaux lourds ;
- 4 projets de rénovation d'un logement locatif *(dont un logement conventionné) ;*
- 2 projets bénéficiant de la prime « jeunes accédants » de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier.

AU TOTAL, CES OPÉRATIONS ONT PERMIS DE MOBILISER 643 627 € D'AIDES, DONT :

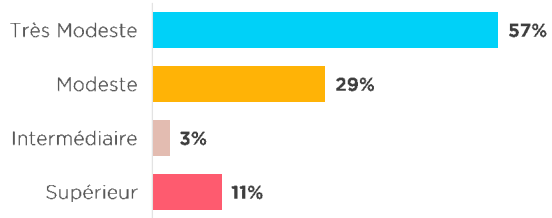
- **567 709 €** de l'Anah ;
- **18 101 €** du Département ;
- **57 817 €** de la Communauté de Communes ;
- Ces aides ont contribué à générer plus d'un million d'euros de travaux, avec 1 023 540 € de travaux réalisés.

Profils des ménages en 2025

Âge des personnes



Niveau de revenus des ménages





Bientôt à votre disposition !

Retrouvez le condensé d'informations sur les aides à la rénovation existantes dans le nouveau kit de communication du Guichet de l'Habitat !

À découvrir à la Communauté de Communes, en Mairie et en ligne sur le site internet.

Le projet d'habitat avenue Joseph Pineau poursuit son évolution

Inscrit dans le Programme Local de l'Habitat (PLH), au même titre que les opérations de logement au 4 rue du Grand Four et du 4 rue de la Frelette, le projet du 43 rue Joseph Pineau à Noirmoutier-en-l'île vise à développer une offre de logements destinée aux actifs du territoire.

À l'échelle de ces trois opérations, 18 logements étaient initialement programmés sur la commune. Bien que ce projet ait été présenté aux riverains, deux d'entre eux ont déposé un recours en mars 2026.
Par la suite, la commune de Noirmoutier-en-l'île a décidé, en avril 2026, d'annuler le Permis de Construire délivré en janvier 2026, alors même que les marchés de travaux avaient été notifiés. Cette décision est donc susceptible d'avoir des incidences financières.
Depuis, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec l'architecte pour retravailler le projet. Ces échanges ont bien évidemment associé le maire de Noirmoutier-en-l'île vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'Habitat.



Un nouveau projet est donc aujourd'hui en cours d'élaboration. Comme pour l'ensemble des projets portés par la Communauté de Communes, celui-ci fait l'objet d'échanges avec les riverains. Il est conçu dans une démarche d'intégration harmonieuse à son environnement et vise à répondre au mieux aux attentes exprimées localement.

Patrimoine

Une reconnaissance nationale pour un patrimoine emblématique de l'île de Noirmoutier !

Le Moulin de la Plaine a été retenu parmi les 100 sites sélectionnés au niveau national dans le cadre de la Mission Patrimoine 2026 portée par Stéphane Bern. Cette sélection ouvre la voie à un soutien financier grâce au Loto du patrimoine, pour accompagner sa restauration et sa valorisation.

La candidature, déposée en février 2026, s'appuie sur l'intérêt historique du site et sur le projet de restauration porté par la collectivité. Des études techniques sont actuellement en cours afin d'évaluer l'état de l'ouvrage et de définir les travaux nécessaires. Le montant de l'aide sera précisé en fonction du programme de restauration et des recettes du Loto du patrimoine.

Cette sélection constitue une étape importante pour donner un nouvel avenir au moulin, avec l'ambition de lui redonner une vocation patrimoniale, pédagogique, économique et touristique.



Nos ressources

Nos habitudes évoluent, notre collecte aussi

La collecte des Ordures Ménagères est rationalisée pour s'adapter au plus près de la réalité des volumes de déchets produits. À partir du 1er janvier 2027, les jours et les fréquences de collecte des ordures ménagères évoluent !

Les fréquences de collecte des ordures ménagères sont modifiées :

DU 1ER JANVIER AU 31 MARS LA COLLECTE S'EFFECTUERA TOUS LES 15 JOURS

DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE LA COLLECTE EST MAINTENUE TOUTES LES SEMAINES

DU 1ER OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE, LA COLLECTE S'EFFECTUERA TOUS LES 15 JOURS.

Les calendriers 2027 incluant ces changements seront distribués fin 2026. Attention, pour certains secteurs les jours de collecte sont modifiés, reportez-vous au calendrier pour sortir le bac la veille du jour de passage du véhicule.

Le tri à la source des biodéchets a eu un impact très important sur le volume des ordures ménagères collectées. Cette réduction permet aujourd'hui d'optimiser la fréquence des collectes des Ordures Ménagères et ainsi réduire l'impact environnemental de la collecte en raison de la diminution du nombre de véhicules sur les routes.



Tri, poursuivons les bons gestes

Depuis 2023, le tri à la source des biodéchets a été déployé sur tout le territoire soit via le compostage ou via l'apport volontaire aux abri-bacs. Grâce aux efforts de tous, ce sont plus de 900 tonnes d'ordures ménagères détournées depuis 4 ans et valorisées en compostage.

L'adoption des bons gestes de tri acquise depuis plusieurs années permet une baisse de la quantité des ordures ménagères et une qualité efficiente des flux triés : emballages, verre, papiers ainsi que les biodéchets. Le nombre de bacs des ordures ménagères présentés à la collecte diminue et ceux-ci ne sont pas toujours remplis.

Comment continuer à réduire vos ordures ménagères pour vous adapter à ce nouveau rythme ?

Verre

Dans les points d'apport volontaire aériens ou enterrés, déposez les bouteilles et bocaux sans couvercle, ni bouchon.

La vaisselle cassée et les miroirs sont à déposer à la déchetterie.

Emballages

Dans les bacs jaunes ou les points d'apport volontaire, déposez tous vos emballages en plastique, en carton et métalliques : bouteilles, pots, sachets, tubes, barquettes...

Papiers

Amenez vos papiers (journaux, magazines, prospectus, catalogues, livres, enveloppes, papiers...) dans les points d'apport volontaire « bleus ».

Biodéchets

Apportez vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles, arêtes, os...) dans l'un des 100 abri-bacs sur l'île (référencés sur le site internet / carte interactive).

Participez gratuitement à des ateliers de compostage et bénéficiez d'un composteur en bois à prix réduit.



Alternatives

Limitez vos emballages en achetant en vrac ou encore en buvant l'eau du robinet. Apposez un stop pub sur votre boîte aux lettres. Au lieu de jeter : réparez, louez, donnez ce qui peut l'être et privilégiez la seconde main.

Déchetterie

La déchetterie dispose de 18 filières de valorisation. N'hésitez pas à l'utiliser, cela évitera les dépôts dans les ordures ménagères !

Une saison 2026 dynamique pour l'île de Noirmoutier

Les professionnels du tourisme dressent un bilan très positif de la saison 2026, avec des taux d'occupation des hébergements marchands en nette progression. La clientèle française a répondu présente et les clientèles étrangères – notamment allemande, belge, anglaise et néerlandaise – ont fortement progressé.

Une fréquentation adaptée aux fortes chaleurs

Les épisodes de canicule ont toutefois modifié les habitudes des visiteurs. Face aux températures élevées, les vacanciers ont privilégié la baignade et les activités nautiques, au détriment des visites, de certaines sorties et de la restauration. Les excursionnistes venus des territoires littoraux voisins ont également été moins nombreux durant ces périodes.

Le commerce local et la grande distribution enregistrent, quant à eux, une progression pour une majorité des entreprises. Le secteur textile connaît une situation plus contrastée, dans un contexte marqué par des évolutions économiques et sociétales nationales.

Une clientèle satisfaite… et fidèle !

Sur le plan qualitatif, 2026 se distingue par un excellent niveau de satisfaction. Eau chaude, baignades jusqu'au coucher du soleil, faible vent et animations de qualité dans les quatre communes : les visiteurs ont largement apprécié les conditions offertes par l'île.

Cette satisfaction se traduit déjà par un autre indicateur très encourageant : la fidélité des visiteurs. De nombreux professionnels de l'hébergement enregistrent d'ores et déjà des réservations pour 2027.

Préserver notre destination

Cette belle saison rappelle aussi combien le tourisme reste dépendant des conditions climatiques. Les épisodes de canicule, éprouvants pour les habitants comme pour les visiteurs, augmentent le risque d'incendie, heureusement évité cette année sur l'île, grâce aux messages de prévention régulièrement relayés notamment par l'Office du tourisme.

Juillet et surtout septembre affichent d'excellents niveaux de fréquentation, confirmant l'attractivité de l'île au-delà du seul cœur de l'été.





LA GUÉRINIÈRE

Un nouveau lieu de vie au cœur du bourg

La Guérinière
ÎLE DE NOIRMOUTIER

À la place de l'actuelle salle de sport, la commune va se doter d'un bâtiment moderne de deux niveaux, destiné à la mise en sécurité des habitants et aux activités scolaires et associatives.

Au rez-de-chaussée :

- Une salle modulable de 415 m² accueillera spectacles scolaires, événements intergénérationnels, réceptions, congrès, manifestations familiales et culturelles, activités de sports adaptés…
- Un hall de 250 m² avec bar et office traiteur facilitera l'organisation des manifestations.

À l'étage :

- Associations musicales : une salle de chorale de 100 m² pour « La Clé de Sol », six salles de répétition de 12 m² et un studio MAO (musique assistée par ordinateur) de 21 m², l'ensemble également ouvert aux groupes ;
- Sécurité civile : les espaces et la terrasse de 120 m² seront aménagés pour protéger la population en cas de sinistre.

Un bâtiment écologique :

Conforme à la norme RT2020, il disposera d'une ventilation double flux pour le rafraîchissement estival et de panneaux photovoltaïques d'une capacité de production de 50 kWc.



NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

Un Noël festif et enchanté

Noirmoutier
en-l'île

La place de la République, scintillante, accueillera le village de Noël du samedi 19 décembre 2026 au samedi 2 janvier 2027.

Les gourmands sont à la fête durant les vacances de fin d'année, avec 7 chalets proposant des produits sucrés et salés mais également des boissons. L'univers joyeux créé avec les décors et saynètes installés, et souvent créés par les agents municipaux, offre un cadre propice au partage de moments simples, aux retrouvailles entre amis ou en famille. De nombreux spectacles et animations sont au programme dont la traditionnelle patinoire et un espace jeux pour les tout-petits, en accès gratuit.

Mercredi 30 décembre, les Salorges nous propose de re-vivre les aventures de Mulan, dans un spectacle musical familial. Ce récit d'aventures fait de danses, de combats, de chansons et de rires est finalement une incroyable quête d'identité personnelle ! Dans cette grande épopée, l'héroïne, en se faisant passer pour un homme afin de remplacer son père à la guerre, va se révéler aux autres comme à elle-même. Les réservations sont conseillées auprès des Salorges.



Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Tout notre programme : ville-noirmoutier.fr

BARBÂTRE

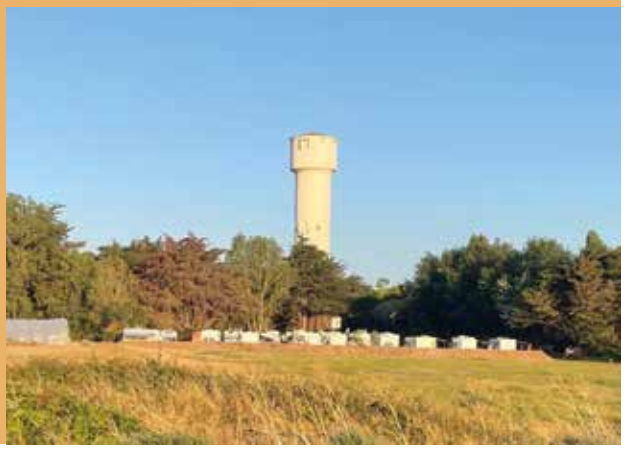
Aire de camping-car : développer une offre d'accueil adaptée

Barbâtre
ÎLE DE NOIRMOUTIER

La Ville de Barbâtre a engagé un partenariat avec Camping-Car Park, acteur spécialisé dans l'accueil des camping-caristes, afin de développer une offre adaptée aux besoins du territoire et de mieux organiser le stationnement.

Première concrétisation de ce partenariat : la réhabilitation et l'agrandissement de l'ancienne aire municipale du Niaisois, devenue l'Aire du Château d'Eau, ouverte à l'été 2026. Située rue de l'Estacade, elle compte désormais **30 emplacements.** Dans le cadre d'une concession de 10 ans, Camping-Car Park a pris en charge les travaux et assure la gestion, l'exploitation et l'entretien de l'aire.

Cette première réalisation sera prochainement complétée par un second projet **rue de la Corde, en plein centre-ville.** Sur ce terrain de 6 335 m², une aire de **49 emplacements** est projetée. L'aménagement prévoit une intégration paysagère soignée ainsi que les équipements nécessaires aux services des camping-caristes, sans création de surfaces imperméabilisées.



Avec ces deux sites, Barbâtre souhaite proposer un accueil de qualité tout en favorisant les retombées économiques pour les commerces et services locaux. Le partenariat avec Camping-Car Park permet ainsi à la commune de développer cette offre tout en maîtrisant les investissements et la gestion au quotidien.

L'ÉPINE

Cet été à L'Épine, il a fait bon vivre dans le centre-ville !

L'Épine
ÎLE DE NOIRMOUTIER

La saison estivale se termine et nous a apporté une fois de plus de beaux et bons moments.

Le jardin de la Mairie a revêtu ses plus belles couleurs afin d'offrir aux Épinerins et aux vacanciers près de 30 spectacles tels que des concerts, des pièces de théâtre ou des guinguettes. Sans compter nos diverses associations et le dynamisme de nos commerçants qui ont œuvré à la vie locale de notre commune.

Nous souhaitons développer ces moments de vie et de partage tout au long de l'année afin que notre village ne soit pas un lieu animé uniquement lors de la période estivale.

Nous sommes ainsi heureux d'apprendre qu'un commerce fermé depuis plusieurs années va enfin rouvrir ses portes au début du mois de décembre, apportant un nouveau souffle au cœur de bourg.



Par ailleurs, le vote du rachat des terrains Ducongé et Vannier marque le véritable point de départ du lancement de notre future Maison intergénérationnelle et de la culture (MIC). Ce projet favorisera le lien social en associant qualité de vie et cadre de vie, tout en offrant aux Épinerins un véritable espace reliant la place de l'église à la mairie au travers d'un cadre arboré exceptionnel.

Été comme hiver, L'Épine continuera de cultiver le bien-vivre au service de tous ses habitants !

ÎLE DE
Noirmoutier
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pas de médecin traitant en vue ?
7 médecins et 2 docteurs juniors vous attendent sur l'île !

Ne passez plus à côté d'une belle rencontre

contactez la maison de santé au 02 28 10 49 00
(horaires conseillés :
11h à 12h & 17h à 19h30)

Ne pas jeter sur la voie publique
LE TRI FACILE PROSPECTUS